

2) Point sur la mise en application du programme Phare sur l'école

Le programme PHARe est un plan de prévention du harcèlement fondé autour de 8 piliers :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- ...

Illustration avec les exemples rencontrés depuis janvier sur l'école

Création d'une affiche par les éco-délégués autour de la lutte contre le harcèlement

3) Projet Erasmus+

L'école travaille en partenariat avec le collège du Porzou pour la mise en place d'un consortium qui permettrait le financement de mobilité pour les enseignants et les élèves. Le coût du projet de classe de neige devenant conséquent pour l'école, l'équipe enseignante étudie la possibilité d'organiser des voyages à l'étranger pour les élèves de CM autour de 4 pôles :

- L'inclusion et la diversité
- Le numérique
- La transition écologique
- La citoyenneté européenne

Le projet devrait être finalisé pour octobre 2023, s'il est accepté l'école pourrait bénéficier d'aides financières jusqu'en 2027.

4) Démarche l'école faisons-la ensemble

Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble ».

Une concertation est prévue le jeudi 13 avril avec les partenaires et parents.

Le directeur présente le portrait de l'école qui a permis à l'équipe enseignante de définir l'objectif principal du projet :

L'équipe enseignante souhaite questionner la forme scolaire au service :

- *des apprentissages fondamentaux : compétences langagières à l'oral (lexique, argumentation...) et de la résolution de problèmes*
- *de la sécurisation des parcours*
- *du bien-être de tous*
- *de l'inclusion de tous*

Les enseignants souhaitent tendre vers plus de flexibilité dans leur classe avec par exemple la création de centres d'apprentissage.

Développer la collaboration entre élèves et les capacités langagières au service des apprentissages fondamentaux, de l'autonomie et de l'inclusion.

Cette thématique implique l'ensemble des enseignants et rencontre un vrai engouement. Les enseignants définiront d'ici mi-mai leur besoins pour la mise en place d'un centre d'apprentissage dans leur classe. Une étude pour la mise en place d'un espace Snoezelen, une réflexion sur la différenciation des assises et sur le bruit devront être finalisée d'ici mi-mai.

Le directeur indique qu'un partage des coûts du projet entre les partenaires est un élément facilitant son acceptation.

Dans l'attente de la concertation à venir, le directeur indique aux parents qu'il existe de nombreux aménagements à réaliser dans divers espaces : cour de récréation, espace parents, espace de co-enseignement... Les parents élus indiquent que les enfants se plaignent du bruit à la cantine et de l'usage des ballons sur la cour. Ils souhaiteraient que soient définis les besoins des enfants sur la cour en fonction de leur âge.

Les parents qui souhaitent dessiner, en partenariat ou non avec leur enfant, la cour de demain pourront demander des plans au directeur suite à la concertation. Il faudra s'attacher à respecter 5 thématiques :

- Végétaliser les cours
- Penser la sécurité des enfants
- Développer l'inclusion et la coopération
- Permettre une pratique sportive et différenciée
- Pouvoir se reposer, créer, partager.

Les enseignants indiquent qu'il serait intéressant de pousser la réflexion autour du bruit aux différents espaces de vie des enfants comme la cantine. La municipalité est consciente de ce besoin et y réfléchit.

Claude Delarch, et Dominique Froger, de la MJC, sont venus parler de leur expérience autour :

- Du fonctionnement d'une « Parenthèque »
- De la mise en place de café parents

Suite aux échanges qui en ont découlé, il semble important de définir les besoins des parents avant de s'investir dans ces projets.

Il faut retenir des échanges :

- L'espace peut être physique et/ou virtuel
- Souhait des parents de créer un espace où ils peuvent vivre une expérience avec leur enfant en partenariat avec l'équipe enseignante
- Espace pour partager avec ses enfants, avec les enseignants, vivre des moments
- Si échange entre parents → importance de proposer des activités aux enfants
- Coin pour les parents ou coin pour se mettre à la disposition des enfants
- Thématique possible à aborder : les tablettes, les devoirs...

Ces différents points pourront être approfondis lors de la concertation du jeudi 13 avril.

La mairie propose à l'équipe enseignante une réunion le 16 mai afin de partager les réflexions sur l'aménagement de la cour.

Jeudi 13 avril 2023

Consultation autour de l'école faisons-la ensemble.

17h30-19h30

Personnes présentes : 8 parents, 5 enseignants, une élue de la commune, 3 membres d'un SESSAD et/ou DAME, 1 responsable de la MJC

Après une présentation du portrait de l'école et du projet de l'équipe enseignante, de la démarche « l'école faisons la ensemble » (critères de validation, les attendus de l'institution) un temps de parole libre est organisé.

Voici les différentes thématiques d'échange :

- Rigidité du système, obligation pour les enfants de suivre les attendus → importance de tenir compte des deux années de COVID dans le parcours des élèves.
- Rôle des parents dans la scolarité : comment aider?, ne pas culpabiliser...
- Que fait l'école pour permettre la réussite de chacun ?
- Rendre le LSU plus précis
- ...

Suite à ce temps de parole, trois groupes sont constitués (chacun avec un enseignant animateur)

Groupe 1 : réflexion sur l'aménagement des cours de récréation

Groupe 2 : aménager des espaces calmes (pourquoi ; où, pour qui, ...)

Groupe3 : le rôle des parents dans la scolarité des enfants

Une synthèse collective a ensuite eu lieu.

Réflexion sur l'aménagement des cours de récréation

Cette réflexion doit se baser sur 4 piliers :

- La végétalisation de la cour
- La rendre plus inclusive pour que chacun s'y sente bien et puisse s'y épanouir
- Conserver des espaces pour l'activité physique quotidienne
- s'assurer d'avoir une cour sécurisée (facile à surveiller, sans collision, permettant l'accès au secours...)

Le groupe propose de supprimer les barrières en bois et de privilégier des bancs (de l'amitié ?). Du côté de l'élémentaire, en agrandissant la cour vers l'extérieur et du côté de la maternelle, il est aisé de gagner des espaces verts et ombragés. Il serait également intéressant de végétaliser les murs. Il faudrait mieux délimiter les zones et faciliter leur identification visuelle.

Les membres du groupe envisagent d'autres aménagements :

- Création d'un petit labyrinthe
- haie contre le mur
- réfléchir par îlots → protéger et matérialiser les zones avec végétaux
- mise en place d'un kiosque, réaliser un amphithéâtre à l'extérieur (rondins de bois)
- mettre en place un banc de l'amitié.

L'ensemble des personnes présentes sont en accord avec le fait que c'est un projet où parents et enfants doivent être associés. Ce travail de concertation ne sera pas terminé cette année.

La municipalité travaillera avec l'équipe enseignante pour voir ce qu'il est possible de faire rapidement.

Création de zone calme

Le groupe explique ce qu'est un espace Snoezelen. La conclusion de nos échanges est qu'en répondant à des problématiques d'élèves à besoin spécifique, tous les élèves vont bénéficier de ces aménagements. La mise en place de coin calme/de détente/cocoon (« un semblant de Snoezelen) doit être pensée dans chaque classe. Ils permettent aux élèves de se recentrer et de répondre aux besoins de tous à certains moments.

Rôle des parents dans la scolarité.

Explication par le directeur des démarches entreprises par l'ensemble des différents acteurs (différenciation pédagogique, consultation externe, aides de l'Education Nationale (RASED, médecine scolaire...), les différentes réunions, les différents plans (PPS, PPRE, PAP, PAI...).

Suite à cet exposé, une discussion tourne autour de la difficulté d'être parents aujourd'hui. Il pourrait être intéressant de créer un espace virtuel et/ou matériel afin d'avoir un espace d'échanges facile d'accès, sans jugement, répondant à des besoins identifiés.

Il est à noter des expérimentations par l'école et l'APE. La difficulté est de mobiliser les parents (difficulté de garde, fatigue après la journée, souhait de passer du temps avec son enfant...)

Ces temps doivent donc être polyvalents ou changeants :

- temps d'activité parents/enfants
- temps pour le parent mais avec activité proposée à proximité à l'enfant

et pensés avec des partenaires (intervenants extérieurs, apport de matière nécessaire à l'échange...).

Le lieu doit être situé dans un espace où les parents peuvent accéder hors temps scolaire.

Une autre solution est de permettre aux parents de réaliser des activités dans l'école sur le temps scolaire.

Il sera nécessaire de pousser la réflexion et d'organiser d'autres consultations afin de mettre en place un projet autour de cette thématique.

Mardi 16 mai 2023

Echange mairie/école autour de l'aménagement de la cour

17h30-19h00

Personnes présentes : les enseignants de l'école, un agent communal des services techniques, un agent communal des services verts, l'élue chargée des affaires scolaires

Après une présentation du portrait de l'école et du projet de l'équipe enseignante, de la démarche « l'école faisons la ensemble » (critères de validation, les attendus de l'institution) un temps de parole libre est organisé puis un travail directement sur la cour.

Il en ressort un planning :

- Mai/juin 2023 : réflexion par la municipalité

- intégrer l'espace vert rue de la Gare à la cour de l'élémentaire (étudier la faisabilité de changement de destination du terrain, étude du coût pour déplacer le grillage, casser un mur)
- créer des bacs pour cacher le grillage côté parking ; prévoir réserve d'eau et système arrosage goutte à goutte pour l'été
- enlever barrières autour des arbres pour permettre aux élèves de profiter de plus d'ombre
- plantation d'arbres (4) entre les deux cours
- modification des limites entre les deux cours de récréation (grillage à bouger, portail à acheter)
- supprimer les rondins entre le bitume et l'espace vert.
- repeindre les jeux au sols (sur les deux cours), prévoir des zones de couleurs pour les regroupements
- penser le remplacement des tapis des structures, matière plus écologique (copeaux ?)
- supprimer la petite structure maternelle, agrandir la cour vers l'est (terrassment à prévoir, réfléchir au sol (terre, sable, herbe ?) Dans l'année N+2, si subvention du CNR mise en place d'une structure inclusive
- mise en place d'une cabane du côté de l'élémentaire (rangement des jeux coopératifs, corde à sauter, ballons, tapis de sol...)
- végétalisation des murs de la maternelle (bacs sans fond + framboisiers...)

Une classe continuera à végétaliser la cour en cette fin d'année avec l'aide de Bretagne Vivante.

- Premier trimestre 2023/2024 : associer parents et élèves pour réfléchir au matériel à ajouter sur la cour
- mobilier (bancs, tableaux pour dessiner, kiosque, théâtre...), jeux (coopératifs, sportifs), structures inclusives des deux côtés...
- Deuxième trimestre 2023/2024 : rédaction du projet

La suite sera fonction de la réponse du CNR.